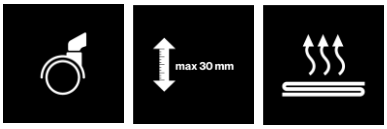
FICHE TECHNIQUE

Technique des colles et des parquets

Pâte à égaliser TopLevel NE 30





> enduit fluide de haute qualité
> autonivelante
> jusqu'à une épaisseur de couche de 30 mm
> ponçable
> à faible contrainte

Description du produit

Enduit de ragréage autolissant en poudre, à base de ciment et modifié par des résines synthétiques. Destiné exclusivement à une utilisation en intérieur pour la réalisation de supports parfaitement plans, en épaisseurs de 5 à 30 mm par passe, avant la pose de tous types de revêtements de sol, y compris les parquets.
Particulièrement adapté au rattrapage de fortes irrégularités, notamment sur les dalles alvéolées porteuses et les dalles en béton brut, ainsi qu'au nivellement de grandes surfaces.
Le produit est pompable et peut être réparti uniformément à l'aide d'une raclette ou d'une raclette crantée. Après durcissement, il forme une surface ponçable pouvant recevoir des revêtements de sol après séchage complet.
Convient aux sols chauffants et aux zones soumises au passage de chaises à roulettes.

Conditionnement

Seau	Suremballage	Palette
25 KG / PS	-	42 PS

Stockage
À l'abri du gel, au frais et au sec sur caillebotis en bois dans l'emballage d'origine non ouvert 365 jours

Utilisation

Outils recommandés
agitateur électrique à vitesse de rotation réduite, récipient de mélange adapté, lisseuse, truelle à lisser, spatule, raclette, chaussures à clous, rouleau à pointes

Mélange
Verser la quantité d'eau prescrite dans un récipient de mélange propre. Ajouter progressivement la poudre tout en mélangeant à l'aide d'un malaxeur à faible vitesse, jusqu'à obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux. Temps de mélange : env. 4 minutes. Pour un résultat de mélange optimal, utiliser le malaxeur DLX.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Traitement

Verser la masse de ragréage fraîche sur le support préparé et préalablement primairisé, de préférence en une seule passe, jusqu'à l'épaisseur souhaitée, sans toutefois dépasser 20 mm, puis la répartir uniformément. TopLevel NE 30 est pompable et convient à une application à la raclette ou à la raclette crantée. L'épaisseur minimale de couche sous parquet est de 3 mm.
En cas d'application en plusieurs couches, après un séchage suffisant de la couche précédente, appliquer une couche de primaire MurePrime D1, LF1 ou DX9, dilué en fonction de la capacité d'absorption du support. Le primaire doit être complètement sec avant l'application de la couche suivante.
Pour des épaisseurs de couche supérieures à 30 mm, TopLevel NE 30 doit être chargé avec du sable de quartz de granulométrie 0,1–0,5 mm ou 0,3–0,8 mm afin de réduire les tensions. La quantité ajoutée ne doit pas dépasser 25 % en poids, calculés par rapport au poids de poudre de la masse de ragréage, soit un maximum de 6,5 kg de sable de quartz par sac de 25 kg.
L'ajout de sable de quartz réduit les propriétés d'écoulement du produit. La quantité d'eau de gâchage indiquée doit être maintenue sans modification. Il est déconseillé d'ajouter de l'eau supplémentaire pour compenser la diminution de la fluidité, car un excès d'eau peut provoquer la remontée des particules fines à la surface.
Le temps de mise en œuvre est d'env. 20 minutes. La surface est praticable après env. 2–4 heures. En cas d'épaisseurs de couche plus importantes et/ou de supports non absorbants, des temps de séchage plus longs doivent être prévus. Des températures plus basses et une humidité de l'air plus élevée prolongent le temps de séchage.

Dans le cas de systèmes de chauffage par le sol installés ultérieurement, les panneaux chauffants ou les panneaux supports doivent, avant le ragréage, être solidement fixés au support porteur par vissage ou collage, afin de garantir une liaison mécanique rigide. Les prescriptions du fabricant du système de chauffage concernant la préparation du support, la fixation et l'épaisseur de recouvrement requise doivent être respectées. L'épaisseur minimale générale de couche de 5 mm ne remplace pas l'épaisseur de recouvrement spécifiquement requise par le système.

Données techniques

Base chimique	ciment
Consommation	env. 1,7 kg/m² par mm d'épaisseur de couche Épaisseur d'application Rendement Consommation par 5 mm env. 8,5 kg/m² Rendement env. 2,94 m² Consommation par 10 mm env. 17,0 kg/m² Rendement env. 1,47 m² Consommation par 15 mm env. 25,5 kg/m² Rendement env. 0,98 m² Consommation par 20 mm env. 34,0 kg/m² Rendement env. 0,74 m² Consommation par 30 mm env. 51,0 kg/m² Rendement env. 0,49 m² Le rendement indiqué se rapporte à un emballage.
Consommation d'eau	4,0 à 4,5 litres par 25 kg sac
Épaisseur de couche	30 mm maximum par passe

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Recouvrable	Épaisseur d'application jusqu'à 3 mm : env. 10 à 12 heures Épaisseur d'application jusqu'à 5 mm : env. 14 à 20 heures Épaisseur d'application jusqu'à 10 mm : env. 24 à 48 heures Pour chaque millimètre supplémentaire : env. 12 heures supplémentaires Les temps de séchage indiqués sont basés sur une humidité relative de l'air de 50 % à une température ambiante de 20 °C.
Durée de traitement	30 minutes env.
Accessibilité des surfaces traitées	env. 2 à 3 h, selon l'épaisseur de la couche
Résistance à la traction sous pliage	F7
Résistance à la pression	C35
Température de traitement des objets et des matériaux	Plage de température idéale pour le matériau, le support et l'air ambiant : +15 à +25 °C
Température du support	minimale : +15 °C

Certificats de contrôle

Contrôlé selon (norme, classification, ...)
Classe de résistance selon la norme EN 13813 : CT-C35-F7
Classement de réaction au feu : A1fl selon la norme EN 13501-1
GEV EMICODE : EC1 PLUS

Support

Supports adaptés
supports minéraux conventionnels
sols en béton et en ciment
éléments de chapes sèches à base de ciment

Préparation du support et application du primaire :
Sur les supports absorbants, utiliser des primaires adaptés tels que MurePrime LF 1 (non dilué), MurePrime D 1 ou MurePrime DX 9. Selon le pouvoir absorbant du support, MurePrime D 1 et MurePrime DX 9 peuvent être dilués avec de l'eau dans un rapport de 1:1 jusqu'à 1:3 maximum. Les primaires appliqués doivent être complètement secs avant de poursuivre les travaux.
Sur les supports non absorbants, utiliser MurePrime DX 9 non dilué ou MurePrime D 4 Rapid non dilué. Avec MurePrime DX 9, l'épaisseur maximale autorisée du ragréage appliqué ensuite est de 10 mm par passe ; avec MurePrime D 4 Rapid, elle est de 15 mm maximum par passe. La valeur limite la plus faible entre l'épaisseur de couche admissible sur le primaire sélectionné et l'épaisseur maximale de la masse de ragréage par passe indiquée dans les caractéristiques techniques de la présente fiche technique est déterminante.
Sur les supports problématiques mais fondamentalement adaptés à l'application, il est possible, si nécessaire, d'utiliser un primaire Murexin adapté à base de résine époxy, SMP ou PU. À l'état frais, saupoudrer uniformément le primaire sur toute sa surface avec un excès de sable de quartz adapté. Consommation indicative : env. 2,5 à 3,0 kg/m². Cette opération permet de garantir une adhérence mécanique fiable du ragréage appliqué ultérieurement. Après durcissement complet, éliminer soigneusement le sable excédentaire non lié et aspirer les résidus.
En l'absence de bandes périphériques de désolidarisation, celles-ci doivent être installées dans les règles de l'art avant le début des travaux de ragréage, à l'aide des bandes périphériques RS 50.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Après ponçage, aspirer soigneusement le ragréage. Si les poussières de ponçage résiduelles ne peuvent pas être entièrement éliminées, l'application d'un primaire fixateur de poussière tel que MurePrime LF 1 est recommandée conformément aux prescriptions du système. Celui-ci fixe les poussières résiduelles et permet également, notamment en cas de températures élevées, de prolonger le temps ouvert de la colle tout en réduisant le risque de séchage prématuré de celle-ci.

Le support doit être sec, exempt de gel, solide, résistant, indéformable et exempt de poussière, de salissures, d'huile, de graisse, d'agents de démoulage et de parties non adhérentes. Il doit être conforme aux directives techniques et aux normes nationales et européennes en vigueur, ainsi qu'aux règles de l'art généralement reconnues.

Informations sur le produit et consignes d'utilisation

Informations sur le matériau

- En cas de mise en œuvre en dehors de la plage idéale de température et/ou d'humidité de l'air, les propriétés du matériau peuvent être sensiblement modifiées.
- Conditionner les matériaux à la température appropriée avant leur mise en œuvre.
- Afin de préserver les propriétés du produit, aucun matériau étranger ne doit être ajouté.
- Respecter scrupuleusement les quantités d'eau de gâchage et les indications de dilution spécifiées.
- Un matériau préparé ayant déjà commencé à faire prise ne doit pas être redilué avec de l'eau ni mélangé à du matériau frais.
- Les valeurs de résistance à la flexion et à la compression indiquées sont basées sur la quantité d'eau spécifiée. Toute modification de la quantité d'eau peut entraîner une variation de ces valeurs.

Conditions ambiantes

- Ne pas appliquer lorsque la température du support est inférieure à +15 °C.
- La plage de température idéale pour le matériau, le support et l'air ambiant est comprise entre +15 °C et +25 °C.
- La plage idéale d'humidité relative de l'air est de 40 à 60 %.
- Une humidité de l'air plus élevée et/ou des températures plus basses retardent le séchage, la prise et le durcissement. Une humidité de l'air plus faible et/ou des températures plus élevées accélèrent ces processus.
- Veiller à assurer une ventilation suffisante pendant le séchage et le durcissement ; éviter les courants d'air.
- Protéger le produit du rayonnement solaire direct, du vent et des intempéries.
- Protéger les éléments de construction adjacents.

Conseils

- Il est recommandé de réaliser au préalable une surface d'essai ou un essai à petite échelle.
- Respecter les fiches techniques de tous les produits Murexin utilisés dans le système.
- Conserver un produit d'origine non altéré du lot concerné pour d'éventuels travaux de réparation ultérieurs.
- Pour les chapes chauffantes, le cycle de mise en chauffe réglementaire doit être achevé avant la pose du revêtement de sol.
- Le chauffage par le sol doit rester éteint pendant la mise en œuvre et le durcissement.

Les informations fournies correspondent à des valeurs moyennes déterminées dans des conditions de laboratoire. En raison de l'utilisation de matières premières naturelles, les valeurs indiquées peuvent légèrement varier d'une livraison à l'autre, sans que cela n'affecte l'aptitude du produit à l'emploi.

Consignes de sécurité

Les informations fournies dans cette fiche technique sont basées sur notre longue expérience de nos produits et l'état actuel de nos connaissances. Cette fiche technique est fournie à l'acheteur sans aucune obligation contractuelle, y compris induite par la vente du produit. Nous garantissons la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente. L'utilisation de nos produits est réservée à des spécialistes et/ou des personnes compétentes et qualifiées avec les aptitudes correspondantes d'un artisan. L'utilisateur est responsable de l'exécution professionnelle de son travail, même en cas de demande d'informations complémentaires. Par principe, nous recommandons d'appliquer le produit sur une surface d'essai ou de réaliser une série de petits essais avant l'application proprement dite du produit. Du fait de la nature des travaux, il est impossible de couvrir tous les cas d'application possibles, présents et futurs ainsi que leurs particularités. Les indications considérées comme connues par des spécialistes ont été ignorées.
En outre des fiches techniques, les normes et les directives techniques en vigueur dans la Communauté européenne et le pays d'utilisation du produit en ce qui concerne les matières, le support et la structure subséquente doivent être observées ! Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter. La publication d'une nouvelle version rend celle-ci caduque.
Les versions actuelles des fiches techniques et de sécurité ainsi que des conditions générales de vente sont disponibles en ligne sur notre site Internet www.murexin.com.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com